

JOURNÉE

Formation et
sensibilisation

Les violences psychologiques entre partenaires intimes

27 mars ou 29 mai 2026 | GENÈVE
25 septembre ou 27 novembre 2026 | LAUSANNE

Formation en présentiel avec contenu interactif en ligne



FACULTÉ DE MÉDECINE



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



Direction

- **Dre Mélissa Dominice Dao (PD)**, Médecin adjointe agrégée, Co-responsable de l'Unité de consultation ambulatoire de médecine interne générale (UCAMIG), DMPR, HUG

Comité directeur

- **Dr Emmanuel Escard**, Médecin adjoint, responsable de l'Unité interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence (UIMPV), DMPR, HUG

Coordination

- **Jessica Héritier**, Assistante de recherche et coordinatrice du projet, UIMPV, DMPR, HUG

Intervenant-es

- Pluriprofessionnel-le-s-x de la santé, du social et de la justice en Suisse romande



Connaître, comprendre, détecter et prendre en charges les violences psychologiques dans le couple

Destinée aux professionnel-le-s-x de la santé, du social et de la justice, cette formation est un projet co-financé par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) faisant suite aux recommandations de la Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. En l'absence d'une formation spécialisée sur la thématique en Suisse romande, elle a pour objectif d'élargir les connaissances à propos des violences psychologiques, ainsi que d'apporter des outils pour pouvoir les détecter et mieux les prendre en charge à tous les niveaux (individuel, relationnel, social, légal).

S'appuyant à la fois sur des résultats de recherche, l'établissement d'un glossaire en ligne sur les violences psychologiques et la pratique clinique de l'Unité interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence (UIMPV), cette formation repose sur une analyse fine et une vision globale des violences psychologiques. Elle concilie les approches clinique, sociologique et médico-légale à partir de l'exploration des facteurs individuels et contextuels de la violence.

Favorisant l'interdisciplinarité, elle vise à répondre aux besoins des professionnel-le-s-x en questionnant les limites et marges de manœuvre liées à leurs pratiques, leur conférant des outils de détection et de gestion des violences psychologiques dans le couple. Dans un souci d'inclusivité, la formation souhaite les sensibiliser aux discriminations et aux inégalités structurelles produites et reproduites dans les pratiques institutionnelles. Elle vise également à les rendre attentifs-ves-x aux spécificités de travail avec des populations vulnérables et traumatisées.

Public

Professionnel-le-s-x de la santé, du social, de la police et de la justice en contact avec des victimes ou auteur-e-s-x de violences conjugales.



Objectifs

- **Connaitre**
- **Comprendre**
- **Déetecter**
- **Prévenir**
- **Traiter**

Destinée aux professionnel-le-s-x de la santé, du social, de la police et de la justice, cette formation a pour but d'élargir les connaissances et la compréhension des violences psychologiques, ainsi que d'apporter des outils pour pouvoir les détecter, les prévenir et mieux les prendre en charge à tous les niveaux (individuel, social, légal) en renforçant la collaboration et l'interdisciplinarité au sein du réseau.

Compétences

1. Connaissances et compréhension

- acquérir des connaissances détaillées et une compréhension globale des violences psychologiques;
- être capable d'identifier l'existence des violences psychologiques et leur fonctionnement dans le cadre de sa pratique professionnelle;
- acquérir des outils et des compétences applicables à sa pratique professionnelle;

2. Application des connaissances et de la compréhension

- être en mesure d'appliquer des méthodes ainsi que des approches efficaces et adaptées aux victimes et auteur-e-s-x de violence psychologiques dans le cadre de sa pratique professionnelle;
- être en mesure de mobiliser des savoirs transversaux à sa pratique professionnelle (approche fondée sur le genre et le respect des minorités, le vécu migratoire, la psychologie, la sociologie, etc.);
- être capable d'adopter des valeurs éthiques et des comportements responsables dans sa pratique professionnelle vis-à-vis des personnes en situation de violence;



3. Capacité de former des jugements

- être capable de mesurer et d'évaluer ses compétences et leur applicabilité en fonction des contraintes et limites imposées par sa profession et son contexte de travail;
- être en mesure de prendre des décisions ambitieuses, pérennes et éthiquement responsables;
- être en mesure de remettre en question ses savoirs et ses pratiques si cela est nécessaire et contribue à améliorer la prise en charge des victimes et des auteur-e-s-x de violence;

4. Savoir-faire en termes de communication

- être capable d'employer des outils de communication basés sur la non-violence et de créer un lien sécurisant avec les victimes et auteur-e-s-x de violences conjugales;
- être capable de considérer et valoriser des savoir-faire externes à son environnement de travail;
- être capable de favoriser la collaboration avec le réseau dans le but d'harmoniser et d'améliorer les pratiques professionnelles;

5. Capacités d'apprentissage en autonomie

- maîtriser ses domaines de connaissances et la pratique professionnelle correspondante;
- participer activement à la formation en interagissant avec les intervenant-e-s-x et les autres participant-e-s-x, poser des questions pertinentes, et participer de manière interactive aux exercices proposés;
- savoir aborder de manière autonome des connaissances pertinentes pour sa pratique professionnelle, les évaluer et les intégrer ;
- savoir affronter activement les processus de changement et les exigences actuelles et futures concernant la thématique des violences domestiques;
- être capables de définir par soi-même ses propres objectifs de formation, de développer de façon autonome ses compétences scientifiques et pratiques, et de transposer les savoirs acquis dans d'autres contextes.



Format et structure

- En présence avec plateforme Moodle (ressources à disposition)
- Langue d'enseignement: Français
- Journée de 8 heures en présentiel (obligatoire) avec 8 heures de travail en ligne

Méthodes pédagogiques

- Enseignement interactif interprofessionnel favorisant la réflexion entre pairs et avec les intervenant-e-s-x
- Alternance d'exposés théoriques, de débats, d'études de cas et d'exercices pratiques individuels ou collaboratifs

Obtention du titre

- Les participant-e-s-x de formation et sensibilisation sur les violences psychologiques entre partenaires intimes se verront délivrer une attestation de participation de l'Université de Genève.
- Formation délivrée par l'Unité interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence (UIMPV), Service et département de médecine de premier recours, HUG



Programme

Les violences psychologiques entre partenaires intimes

- Connaître, comprendre, détecter, prévenir et traiter les violences psychologiques entre partenaires intimes;
- Développer des compétences en communication non-violente pour améliorer la prise en charge des victimes et des auteur-e-s-x de violences;
- Acquérir une compréhension fine et élargie des violences domestiques afin d'améliorer leur détection;
- Utiliser des approches et des outils d'analyse et de prise en charge des violences applicables dans la pratique professionnelle;
- Au total, le programme propose une quarantaine de thématiques en lien avec les violences psychologiques entre partenaires intimes en ligne (documents, podcasts, quizz) et en présentiel;
- Les méthodes s'articulent autour de la communication non-violente, de la pratique clinique, des réflexions scientifiques de la recherche, et des connaissances et savoir-faire des professionnel-le-s-x spécialisé-e-s-x et intervenant-e-s-x.

Conditions d'admission

- Pour des raisons pédagogiques le nombre de participant-e-s-x est limité à 30 personnes par module;
- Inscription en ligne. Pour les professionnel-le-s-x de la santé, du social, de la police et de la justice concerné-e-s-x par les victimes et auteur-e-s-x de violences domestiques dans leurs professions;
- Inscription 2 mois avant le début de la formation.



Renseignements pratiques

Finances d'inscription

- CHF 250.- programme complet (1 journée à choisir ci-dessous)

Conditions d'annulation

- Tout abandon avant le début du programme entraîne une facturation d'un montant de CHF 50.- pour frais de dossier. Dès le 1^{er} jour de la formation, la totalité de la somme est due.

Dates et lieux

- **GENÈVE**

Vendredi 27 mars ou vendredi 29 mai 2026 | de 8h à 17h
CSP Genève, salle Forum II, Rue du Village-Suisse 14

- **LAUSANNE**

Vendredi 25 septembre | de 8h à 17h
Auditoire Auguste Tissot du CHUV, Rue du Bugnon 46
ou vendredi 27 novembre 2026 | de 8h à 17h
Auditoire Mathias Mayor du CHUV, Rue du Bugnon 46

Contact et informations

- Jessica Héritier jess.heritier@hug.ch

Partenaires

- BFEG (Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes)
- HUG
- Bureaux cantonaux de promotion de l'égalité des cantons romands
- Groupe romand de suivi interprofessionnel

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederació suïza
Département fédéral de l'intérieur DFI
Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG
Aides financières prévues par la loi sur l'égalité

 HUG Hôpitaux Universitaires Genève

